

Félicitations à Jocelyne Bédard, membre de notre société pour la 3e place au concours Mes ancêtres au bout de ma plume, de la Fédération québécois des Sociétés de généalogie 3e prix

Les Filles de La Rochelle Par Jocelyne Bédard



Tour de la Chaîne, La Rochelle, 2008

Archives de Jocelyne Bédard

En 1661, Élisabeth Doussinet vit dans le quartier Saint-Sauveur à La Rochelle, entourée de son père, Pierre, un cordonnier âgé de 46 ans; sa mère, Fleurance Canteau, qui en a 41; sa sœur aînée Marguerite, 20 ans, ainsi que ses frères Charles, 17 ans, et Étienne, 7 ans. Élisabeth a 14 ans lorsque, le 10 décembre, sa vie bascule.

Ce jour-là, la famille Doussinet est convoquée par les Juges de Police de La Rochelle, en vertu d'une ordonnance d'éviction décrétée par Louis XIV. Cette ordonnance vise à faire de La Rochelle une ville catholique en obligeant les protestants à « déguerpir » s'ils ne satisfont pas à certaines conditions de résidence. Par ce moyen, Louis XIV entend raffermir son autorité en rétablissant l'unité religieuse de la France et pour ce faire, il décrète une série de mesures vexatoires pour contraindre les protestants à abjurer. Au final, Pierre Doussinet sera envoyé « absous » par les Juges de Police, ce qui signifie que même s'il est considéré comme coupable, il est renvoyé de l'accusation, car sa faute n'est pas punie par

la loi. Mais cet évènement ne sera pas sans suite puisqu'il semble que cette ordonnance soit à l'origine d'une autre mesure répressive prise à l'encontre de la famille Doussinet.....

Suite :

<https://www.federationgenealogie.com/fr/textes-concours-sng2025/les-filles-de-la-rochelle>

Novembre 2025